

Les Ussees

CONTRAT
DE RIVIÈRES



Comité de Rivières des Ussees
Samedi 3 mars 2018



- Mot du Président et des partenaires financiers
- **Bilan 2017 et programme d'activités 2018**
- Point d'étape : organisation de la GEMAPI sur le bassin versant des Usse
- Bilan et perspectives de la démarche de concertation citoyenne « Alerte à Malib'Usse »
- Charte de la participation citoyenne
- Accueil des citoyens, représentants des sous bassins-versants au sein du Comité de Rivières
- Signature de la charte 0 pesticide pour les communes de Chêne en Semine et Arbusigny

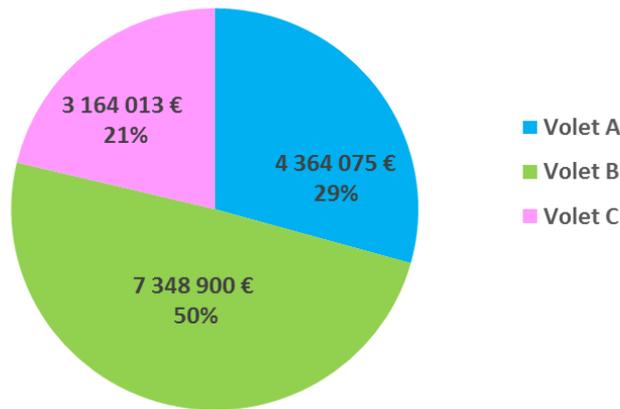
Bilan 2017 en chiffres

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES

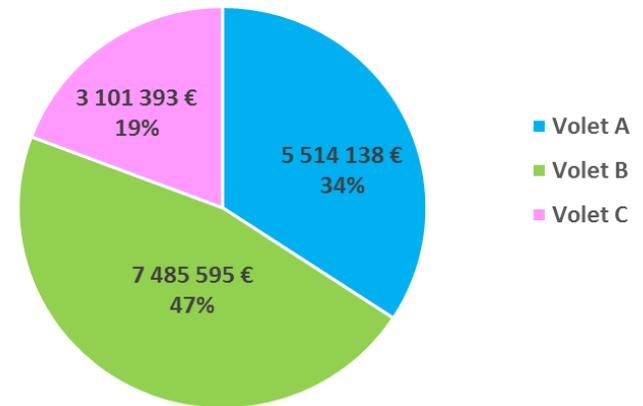


EVOLUTION DES MONTANTS PAR VOLET

Le Contrat de Rivières : masse financière par volet
- Données initiales -

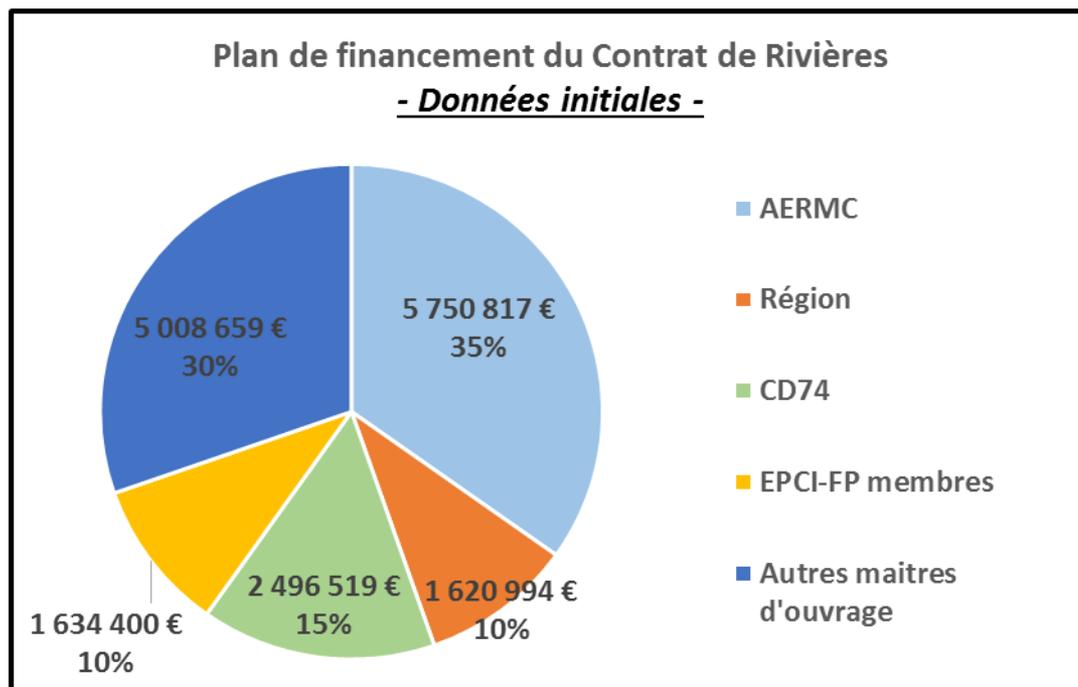


Le Contrat de Rivières : masse financière par volet
- Données actualisées -



- Volet A : +1 100 K€ → opération assainissement collectif Vanzy/Chessenaz et UDEP Balme non comptabilisées ou sous évaluées lors de la signature du Contrat de Rivières **ATTENTION** Opération hors maîtrise d'ouvrage SMECRU **ATTENTION**
- Volet B : +137 K€ → + actualisation coûts étude maîtrise d'œuvre travaux rivières, - Ajournement des travaux du CD 74 de gestion de matériaux solides sur la plaine de contaminateurs..., - Ajournement de certaines actions de la CASMB en matière de PGRE...
- Volet C : - 62 K€ → actualisation montant action

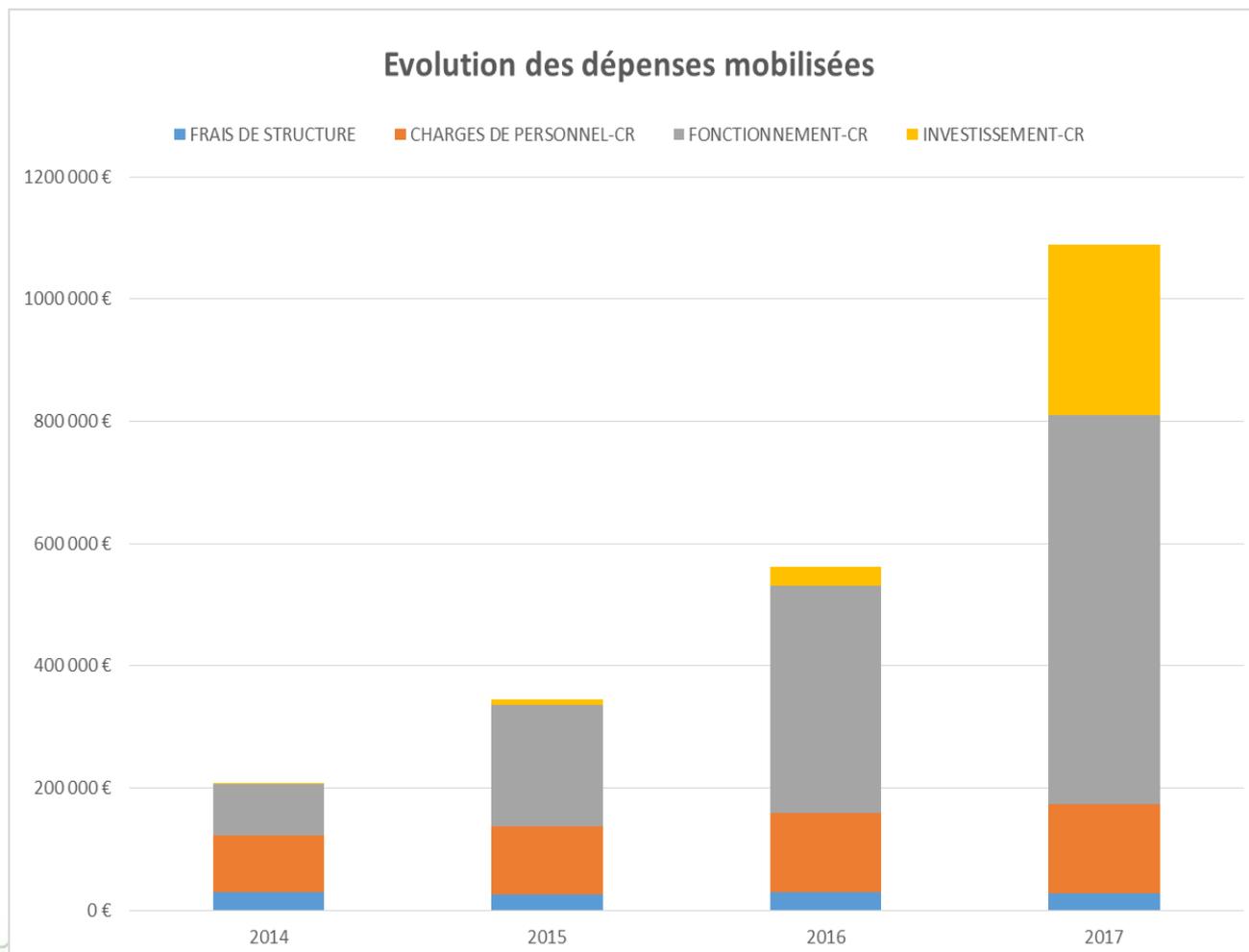
PLAN DE FINANCEMENT INITIAL



- Participation annuelle des EPCI-FP membres du SMECRU 272 400 €

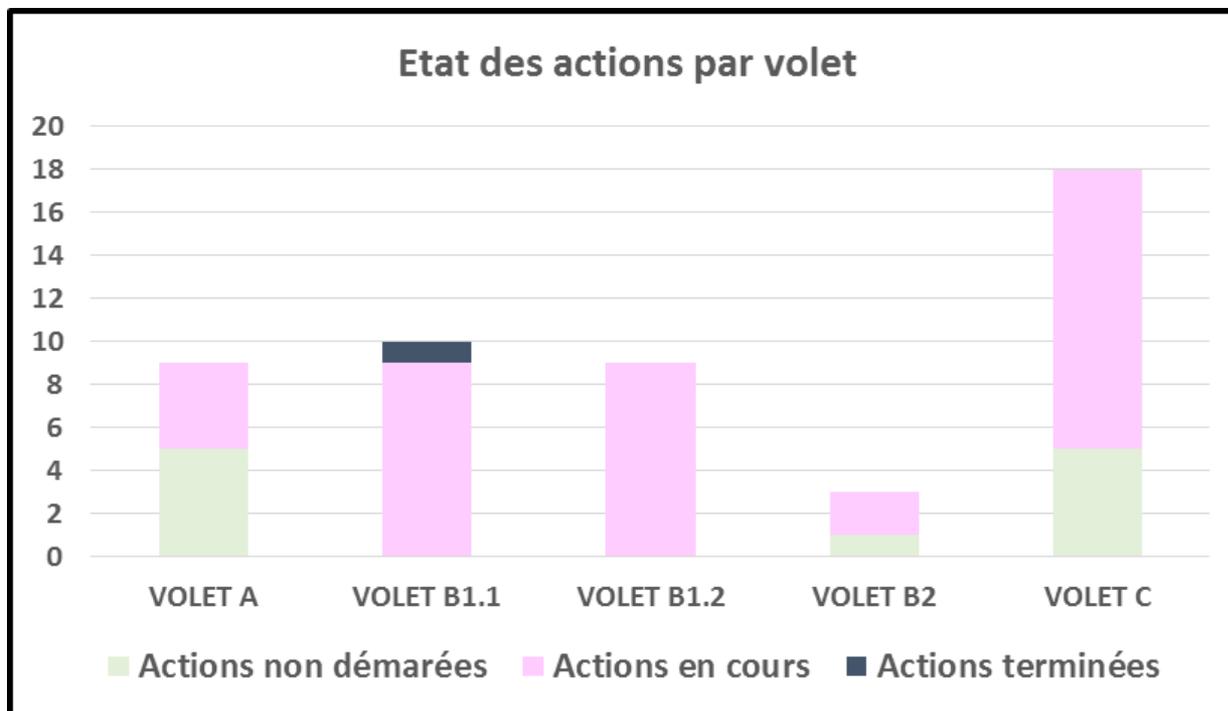
- Evolution du plan de financement par volet, cf diapos suivantes...

EVOLUTION DES DÉPENSES MOBILISÉES



ATTENTION

En raison des règles comptables et fiscales, $\frac{3}{4}$ des actions de type travaux sont comptabilisés en fonctionnement !

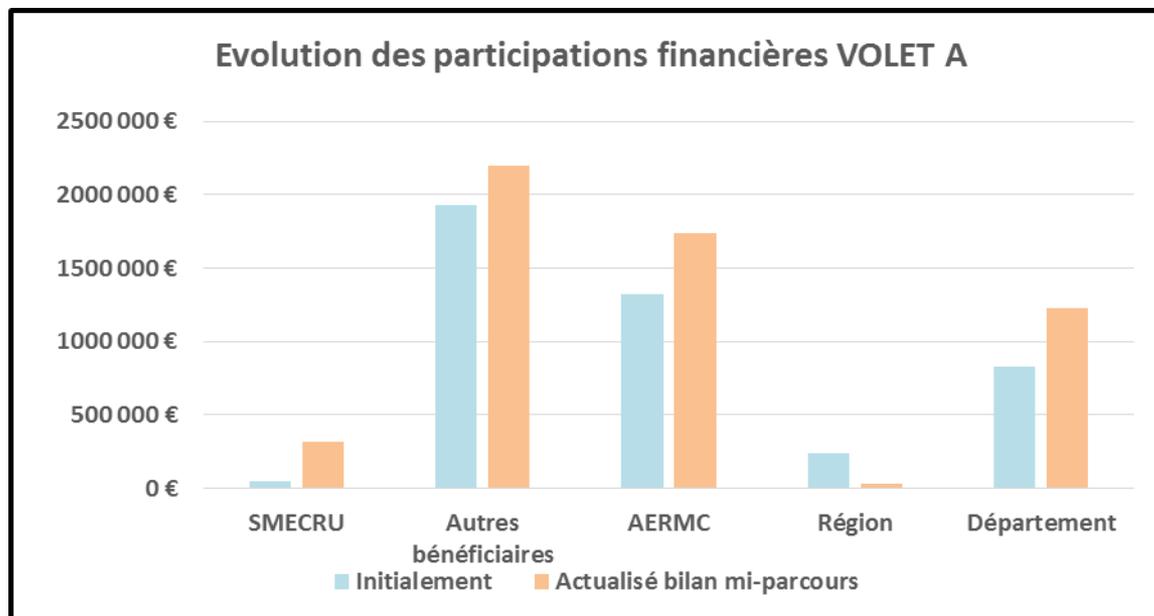


	VOLET A	VOLET B1.1	VOLET B1.2	VOLET B2	VOLET C
Nombre initial d'actions	11	12	9	4	19
Nombre actualisé d'actions	11	10	9	3	18

Evaluation **du besoin en terme d'actions** pour la ressource en eau et le milieu et **des ressources financières** au regard de :

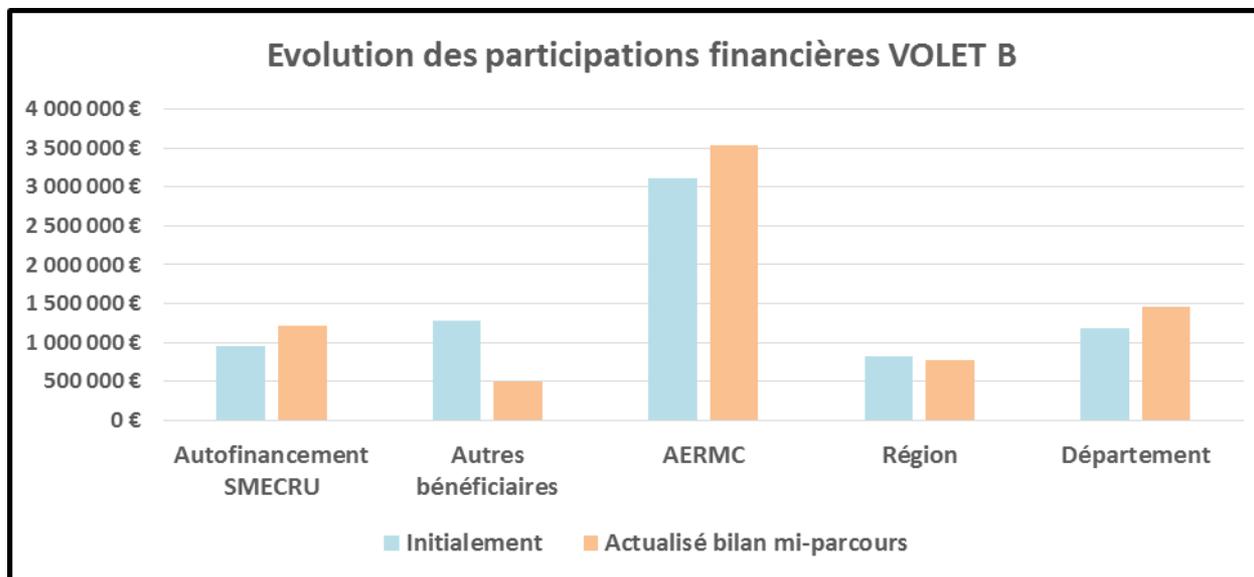
- Modification de maîtrise d'ouvrage,
- Réévaluation de montants de certaines études et travaux,
- Ajournement de certaines actions

VOLET A : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS



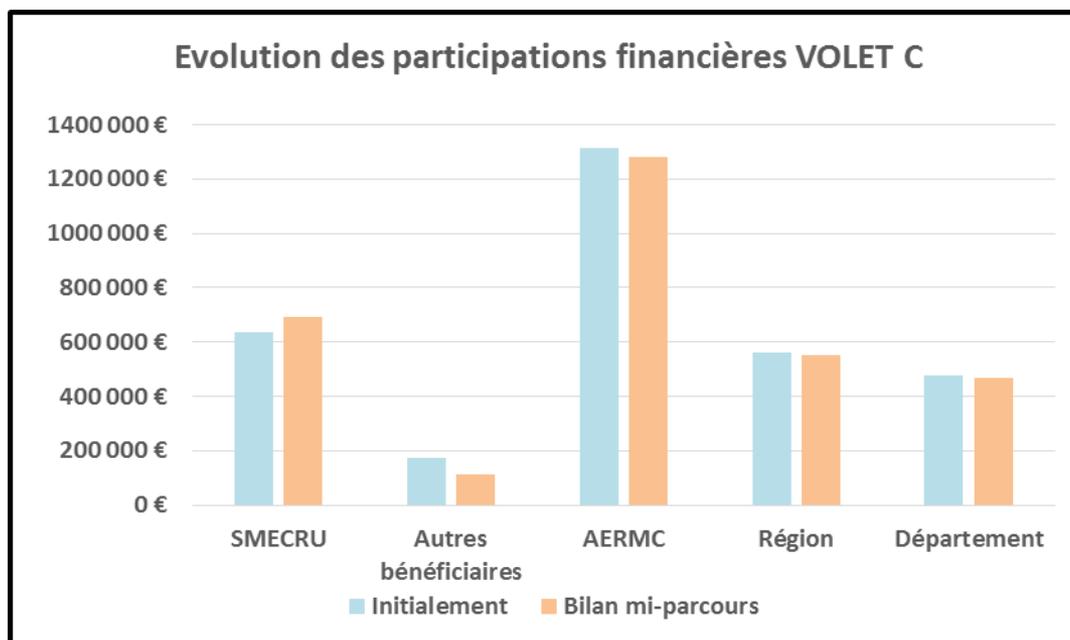
- Augmentation autofinancement SMECRU due à un glissement de la maîtrise d'ouvrage d'actions (carte d'épandage...) vers le Syndicat de Rivières
- L'augmentation des participations AERMC et CD 74 s'explique pas la prise en compte des actions assainissement collectif non prises en compte dans le détail des actions à mettre en œuvre lors de la signature du Contrat de Rivières (2014)

VOLET B : MILIEU AQUATIQUE ET RESSOURCE EAU



- Augmentation autofinancement SMECRU due à une ré-évaluation des études et des travaux en rivières + prise en compte des actions transférées GEMAPI (pour les territoires ayant validé ce mode d'organisation)
- Diminution des participations des autres bénéficiaires due à l'ajournement de certaines actions : travaux de gestion des matériaux solides sous mo CD74 dans la plaine de Mons, action plan d'adaptation au changement climatique sous mo Chambre d'agriculture...
- Augmentation des participations AERMC et CD 74 liées à la ré-évaluation des études et des travaux en rivières

VOLET C : OBSERVATOIRE ET SENSIBILISATION



- Augmentation auto-financement SMECRU de 50k€ à moduler au regard du montant des actions qui seront réellement menées sur la problématique observatoire des prélèvements eau
- Baisse substantielle des apports des financeurs au regard de la diminution du montant de certaines actions.
- Idem pour autres bénéficiaires (coût étude prélèvements agricoles = 10% du montant initial)

CE QU'IL FAUT RETENIR

Contexte financier et échéance pour la réalisation des actions :

- Maintien des participations financières des EPCI-FP membres à 272 400 €/an
- Contraintes financières AERMC pour honorer ses engagements 2018 : travail SMECRU/AERMC pour définir les priorités 2018.
- Aucune latitude financière côté Région
- Pas d'élément de retour de la part du Département



→ Lissage (ou poursuite) des actions au-delà de la durée du Contrat de Rivières

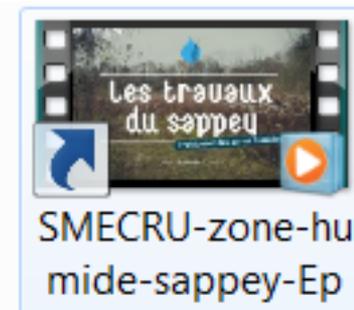
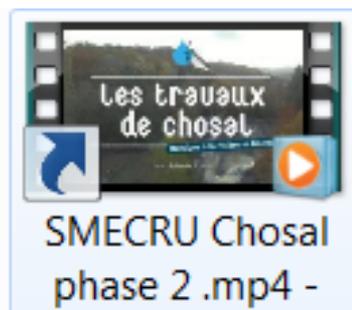
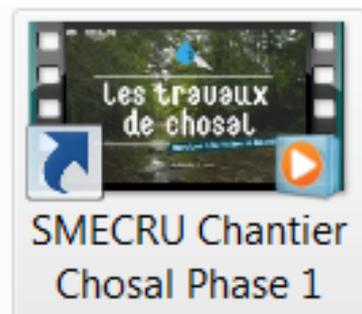
Bilan 2017 en images

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES



LES OUTILS POUR SUIVRE LES ACTIONS EN DIRECT...

- Le site Internet www.rivieres-usses.com , les vidéos sous  et 
- Pour 2017, on retiendra :



Et pour 2018

Les Usse
CONTRAT
DE RIVIÈRES



L'AGENDA 2018

- Les travaux en rivières
- La restauration des zones humides
- Le lancement du Schéma Territorial de Gestion et d'Economie de la Ressource en Eau et de son observatoire

EN QUELQUES MOTS ...

Objectif : du Schéma Territorial d'Economie et de Gestion de la Ressource en Eau :

- **Préserver le milieu** aquatique tout en
- **Assurant les besoins globaux** en eau à moyen et long terme et en
- **Maintenant un niveau de prélèvement** sur tout le bassin versant compatible avec la limite fixée par le Plan de Gestion de la Ressource en Eau



- A partir de l'actualisation des données de l'étude volumes prélevables
- A partir des données de **diagnostics & schémas directeurs eau potable**



- Définir un scénario de gestion de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant des Usse, concerté et validé par l'ensemble des Usagers

EN QUELQUES MOTS ...

Objectif : de l'Observatoire des Usages pour le suivi des prélèvements

- **Améliorer la connaissance de l'hydrologie** du bassin versant
- **Dresser des états des lieux** annuels et pluriannuels de la ressource en eau
- **Tableau de bord pour les différents décideurs**